



Procès verbal communal Élection des suppléants Commune de Bullet

Procès verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- Qu'une seule liste comprenant le nom de sept candidats a été déposée au Greffe municipal dans les délais légaux, soit le mardi 29 mars 2016 à 12h ;
- Que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

PROCLAMME

Monsieur Eric Tagini, né le 17.11.1941, originaire de Sainte-Croix (VD), Petite-Charrière 3 à Bullet,

Monsieur Christophe Clénin-Malet, né le 30.06.1979, originaire de Ligertz (BE), route de Sainte-Croix 5 à Bullet,

Monsieur Edward Rod, né le 10.01.1949, originaire de Corcelles-Le-Jorat (VD), domicilié chemin des Crosats 1 à Bullet,

Madame Claude Maire Criblez, née le 04.10.1971, originaire de Pery (BE), domiciliée route du Chasseron 1, 1452 Les Rasses,

Monsieur Patrick Guye, né le 21.06.1972, originaire Les Verrières (NE), domicilié au chemin des Combettes 10, 1452 Les Rasses.

Madame Sabine Thévenaz, née le 03.05.1984, originaire de Bullet (VD), domiciliée à la route de Mauborget 7, 1453 Bullet.

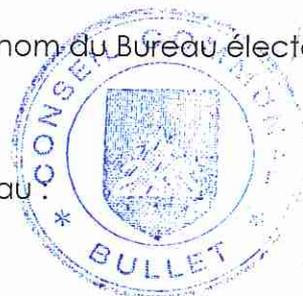
Monsieur Yves-Alain Prévitali, né le 29.05.1988, originaire de Bullet (VD), domicilié Grande-Charrière 2 à Bullet.

élus tacitement suppléants pour la législature 2016 – 2021.

En application de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2015 du Conseil d'Etat du canton de Vaud, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 17 avril 2016, pour l'élection des suppléants.

Au nom du Bureau électoral

Le (la) président(e) du bureau :



29 MARS 2016

Le (la) secrétaire :